

## Affaire Mis et Thiennot : l'injustice ne se démode pas



Les médias étaient nombreux à Paris, le 19 janvier.

**La présentation de la sixième requête en révision de l'affaire a permis de le constater : le sort de Mis et Thiennot continue de passionner les médias.**

Qu'importe le temps qui passe. Près de soixante-dix années après son déclenchement, l'affaire Mis et Thiennot continue à passionner et à émouvoir. Hier après-midi, l'avocat, Jean-Pierre Mignard, et les membres du comité de défense, Léandre Boizeau, Éric Thiennot et Helga Pottier, ont été interviewés par Jacques Pradel dans l'émission *L'Heure du crime*, sur RTL. Une invitation presque devenue une habitude – pour Léandre Boizeau, c'était la quatrième fois – bien dans le ton du remue-ménage médiatique qui a présidé à la présentation de la sixième requête en révision.

### Un amendement Mis et Thiennot ?

*Le Monde*, *Libération*, *Aujourd'hui en France*, de nombreux journaux régionaux, *France 2*, mais aussi *France Inter* ou *RTL* : l'évocation médiatique de cette sixième requête a été d'une ampleur sans doute inégalée. Comment expliquer un tel phénomène, alors qu'il ne reste plus qu'un seul protagoniste vivant à avoir directement participé aux terribles événements survenus au sortir de la Seconde Guerre mondiale ?

« Nous vivons actuellement une remise en cause profonde de nos institutions et le domaine judiciaire en fait partie, souligne tout d'abord Léandre Boizeau. Je crois aussi que cet important écho médiatique doit beaucoup à la personnalité de notre avocat, Jean-Pierre Mignard. Avec lui, pas d'effets de manche, les arguments sont développés en rondeur et ils restent pourtant percutants. »

Bref, il y a bien un effet Mignard. « Mais est-ce que cela suffira à emporter l'adhésion des juges ? » Léandre Boizeau ne se prononce pas. Comme tout le monde, il attendra la décision annoncée pour le 16 mars prochain.

Et si par malheur, ils étaient à nouveau déboutés ? « Cela ne changera rien. Nous serons plus déterminés que jamais. Jean-Pierre Mignard veut rencontrer les législateurs pour faire passer l'amendement Mis et Thiennot portant sur la nullité des aveux extorqués par la torture. » Un Jean-Pierre Mignard qui tiendra une conférence au Salon du livre de Palluau, le 7 juin. Il sera évidemment beaucoup question de cet amendement Mis et Thiennot qui ouvrirait de sacrées perspectives aux ardents défenseurs de Raymond et de Gaby.

Bruno Mascle